

DESCRIPTIF DE L'ÉVÉNEMENT

Le club nautique Floërmel Brocéliande vous propose de participer à la troisième édition raid du Brocéliande Sup Race. Cette épreuve course longue distance de 8km ou course distance de 4 km, se déroulera le 15 Mai 2022 sur le Lac au Duc plan d'eau fermé et sécurisé. Elle s'inscrit dans le cadre des journées sportives de Brocéliande Sport Nature.

La course partira de la plage de la base nautique située sur la commune de Taupont. Les concurrents partiront pour une boucle de 8 km ou de 4 km à la découverte du lac au Duc.

L'arrivée se fera sur la même plage que le départ.
Le parcours sera susceptible d'être modifié en fonction des conditions météo.

1 / Le programme

Brocéliande Sup Race est composée d'une épreuve de distance de 8 km ou de 4 km

L'organisateur annoncera le programme définitif selon les conditions météorologiques le vendredi 13 mai 2022. L'organisateur choisira un parcours parmi ceux proposés selon les conditions météorologiques.

Déroulement du Dimanche 15 mai 2022

8h/9h30	Confirmation des inscriptions et/ou inscription sur place au tarif de 15€ pour les 8 km ou de 12 € pour les 4 km
9h45	Briefing et annonce du parcours avec présentation des zones de départ et d'arrivée
10h	Contrôle des équipements de sécurité individuels
10h30	Départ en Masse
12h30	Remise des prix

2/ Le parcours

Brocéliande Sup Race propose un parcours longue distance de 8 km et un parcours petite distance de 4km.

Le départ se fera de la plage avec paddle en main sur une ligne. Les parcours seront matérialisés par des bouées que vous devrez passer par tribord (à droite). Vous finirez le parcours sous l'arche d'arrivée.

3/ Les conditions d'inscription

- Avoir plus de 15 ans (être né(e) avant 2007)
- Détenir une licence annuelle : FFS, FFCK, FFV ou un certificat médical (de moins d'un an) de non contre-indication à la pratique Stand Up Paddle en compétition.

Pour les participants de moins de 18 ans, une autorisation parentale est obligatoire (voir formulaire ci-joint).

Les compétiteurs étrangers devront également être assurés en cas d'accident et pouvoir présenter une preuve de cette assurance.

Définition du matériel autorisé

- Les SUP de 12'6 et moins (gonflables et rigides)
- Les SUP de 14' (gonflables et rigides)

4/ Inscription

Les inscriptions se feront sur internet du 15 avril jusqu'au 13 mai 2022 sur le site www.club-nautique-ploermel-broceliande.com

L'inscription coûte 12 euros au participant si inscription par internet pour les 8 km

L'inscription coûte 10 euros au participant si inscription par internet pour les 4 km

Il est également possible de s'inscrire le jour de l'événement sur place au tarif de 15 euros pour les 8 km et 12 € pour les 4 km

5/ Les instructions de course

1/ Les procédures de départ seront annoncées lors de chaque briefing.

2/ Chaque compétiteur devra être équipé OBLIGATOIREMENT :

- D'un leash
- D'une tenue adaptée assurant au minimum une protection du torse (*si la température de l'eau est inférieure à 18°C, le port d'un vêtement néoprène couvrant au moins les jambes et l'abdomen est exigé. Si la température de l'eau est inférieure, le port d'un gilet de flottaison 50N est également obligatoire (gilet gonflable autorisé). Le gilet peut être fourni par l'organisation en cas de besoin*)
- Du dossard de l'événement

3/ Il est interdit de porter des vêtements amples favorisant toute aide du vent.

4/ L'organisateur se réserve le droit d'interdire le départ à un concurrent si son équipement n'est pas complet.

5/ Dans le cas où le responsable de la sécurité considère qu'un compétiteur se met en danger ou est en difficulté, l'organisation se laisse le droit de stopper ce compétiteur. Sur ordre des responsables sécurité, le compétiteur devra alors monter à bord du bateau.

6/ Obligation de porter assistance à toute personne en danger, le temps que les secours prennent le relais.

7/ Tout abandon devra être signalé à l'organisation.

8/ À aucun moment pendant la course un concurrent ne peut empêcher un autre concurrent de ramer.

9/ Toute attitude antisportive entraînera la disqualification du concurrent.

10/ Obligation de respecter l'environnement, les sites empruntés, les autres concurrents et les organisateurs bénévoles.

[La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement.](#)

6/ Les récompenses et remises de prix

Un classement général au scratch et un classement par catégorie seront effectués. Il y aura un podium (1er, 2ème, 3ème) par catégorie sous réserve d'un minimum de 5 participants au départ.

Les catégories sont :

- SUP Femme 12'6 et moins
- SUP Femme 14'
- SUP Homme 12'6 et moins
- SUP Homme 14'

Prix à gagner : Panier Garni et bons locations au Club Nautique

7/ Réclamations

Toute réclamation doit être effectuée, impérativement par écrit, auprès du Comité de Course dans un délai de quinze minutes après l'affichage des résultats provisoires. L'heure indiquée sur le document d'affichage des résultats détermine le début du délai.

Toute réclamation repousse la proclamation et l'affichage des résultats définitifs tant qu'elle n'est pas jugée par le Comité de Course.

5/ Droit à l'image

Par l'acceptation du présent règlement, chaque participant autorise l'organisateur à utiliser à des fins non commerciales les images qui pourraient être prises lors de la manifestation.